

# La Ferme de Moyembrie

*Un lieu de vie et de travail pour se reconstruire après la prison*



17 route de Moyembrie  
02380 Coucy-le-Château Aufferrique



## Qui sommes-nous ?

La Ferme de Moyembrie accueille **une vingtaine de personnes qui veulent se reconstruire après une peine de prison**. Encore sous écrou, elles bénéficient d'un aménagement de peine en placement extérieur.

Pour 9 mois en moyenne, elles trouvent à la ferme à la fois **un logement, un travail porteur de sens et un accompagnement** pour favoriser le retour au monde extérieur et la construction d'un nouveau projet de vie.

### Une passerelle après la prison

Les personnes accueillies sont exclusivement des hommes, d'origines et d'âges divers. Ils ont fait eux-mêmes une démarche auprès de la ferme de Moyembrie et ont obtenu l'accord commun de la ferme, des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et de la juridiction de l'application des peines compétente.

La ferme porte une attention particulière aux personnes détenues motivées par le projet, particulièrement isolées et fragilisées, quels que soient la durée de la peine prononcée et le motif d'incarcération. La discrétion autour du passé de chacun est une règle fondamentale pour tous : Moyembrie doit permettre de **tourner la page et de prendre un nouveau départ**.

Alors que toutes les études montrent **les difficultés que rencontrent les personnes qui sortent de prison et l'efficacité des aménagements de peine** comme le placement extérieur, les initiatives sont encore trop rares. Bien que les personnes qui en bénéficient commettent moins souvent de nouvelles infractions et font preuve d'une meilleure réinsertion, le placement extérieur reste la mesure pénale la moins prononcée. La Ferme de Moyembrie a été longtemps la seule association à proposer dans ce cadre un lieu de vie, un travail et un accompagnement autour d'une activité agricole.



### Un travail gratifiant pour reprendre confiance en soi

L'association accueille en permanence entre 20 et 30 travailleurs en insertion. En plus des personnes sous écrou, hébergées à la ferme, quelques autres personnes avec ou sans passé pénitentiaire sont embauchées en insertion. La Ferme de Moyembrie est reconnue **structure d'insertion par l'activité économique (IAE)** et tous disposent d'un contrat d'insertion de 20 heures de travail hebdomadaire, pour six mois renouvelable pendant 2 ans maximum.

Les résidents travaillent dès leur arrivée, selon leurs aptitudes, leurs goûts et les besoins, aux différentes activités de la ferme. Celles-ci s'inscrivent dans une vraie démarche professionnelle, mais aucune compétence n'est pré-requise, chacun peut **être immédiatement utile et prendre des responsabilités** progressivement. La plupart n'a jamais travaillé dans le secteur agricole et n'en fera pas sa profession après la libération.

La ferme, dont la production est entièrement certifiée **Agriculture Biologique**, développe des **activités de**

**maraîchage et d'élevage.** Elle écoule toute sa production de légumes, petits fruits, viande, œufs, fromages et yaourts, auprès de six AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Chaque semaine 140 paniers de légumes doivent être fournis, impliquant ainsi chacun dans une activité économique dont les enjeux sont réels. Grâce à la commercialisation en AMAP, les travailleurs peuvent rencontrer régulièrement les consommateurs de leur production lors des livraisons de paniers ou des visites à la ferme, qui permettent des rencontres à la fois conviviales et valorisantes.

La ferme dispose également d'un **atelier polyvalent en bâtiment**, assurant des activités d'entretien, de construction et de mécanique, au service de l'activité agricole et de la vie de la ferme.

Enfin, deux résidents sont employés à la **cuisine**, prenant en charge la confection d'une cinquantaine de repas par jour pour l'ensemble des personnes vivant et travaillant à la ferme.

« A Moyembrie, on utilise ses mains ; des mains intelligentes » a dit un jour Jacques Pluinage, le fondateur. Le travail est au cœur du projet et il est vécu comme émancipateur, permettant à chacun de **prendre des responsabilités et des initiatives**. Le choix de l'agriculture biologique est particulièrement porteur, c'est un travail « utile et bon pour les humains », respectueux de la terre et des Hommes, qui permet **de voir et d'être fier des fruits de son travail**. Après des années passées entre les murs de la prison, il réveille les sens et fait prendre conscience de la nature qui nous entoure, de sa richesse et de sa diversité. L'élevage comme le maraîchage consistent à prendre soin de la vie, et invitent à prendre soin de soi et des autres. Ainsi le travail, avec ses défis et parfois sa dureté, peut favoriser une réappropriation de son corps souvent nécessaire après des années de détention.



## Une vie en communauté pour réapprendre le vivre ensemble

Une vingtaine de personnes sont **logées à la ferme** dans un cadre de type familial, qui permet de se connaître et de se parler au quotidien entre résidents, encadrants et bénévoles.

Répartis dans les différents bâtiments de la ferme, les résidents disposent tous d'un **logement individuel** qui leur permet de retrouver une intimité perdue lors du passage en prison. Il ouvre la possibilité de recevoir ses proches « chez soi » le week-end, participant ainsi à **rebâtir des liens familiaux et sociaux** souvent mis à mal par la détention.

*« En prison, on est comme des chiens au chenil : on mange en cellule, c'est la gamelle. Prendre le repas à table, c'est plus convivial, on se sent revivre ».*

Les repas du midi sont pris en commun, les tâches de la maison sont partagées, des moments conviviaux sont proposés les soirs et les week-ends. La réunion hebdomadaire permet aux résidents et encadrants d'échanger sur la semaine passée, de faire des propositions et de s'organiser. Faisant vivre **l'entraide et la solidarité** au sein du collectif, véritable rupture après la prison qui isole et infantilise, la ferme de Moyembrie vise la **responsabilisation de tous vis-à-vis des autres et du monde extérieur**.

*« A la ferme, nous essayons de prendre toutes les décisions en équipe collectivement, et aussi de prendre un maximum de décision avec les gars. Parce que la ferme, ce n'est pas que notre affaire, à nous encadrants, c'est chaque gars qui la construit. »*

## Une expérience humaine qui fait grandir

Qu'ils soient encadrants, bénévoles, résidents ou simples visiteurs, toutes les personnes qui passent à la ferme sont touchées par les rencontres que permet ce lieu tellement particulier.

### *Un accompagnement global et transversal*

Pour les résidents, qui ont le plus souvent connu des parcours de vie chaotiques, faits de ruptures et de violences bien avant l'entrée en prison, le passage à Moyembrie représente une expérience inédite. Les multiples rencontres, la diversité des situations et des interlocuteurs favorisent les possibilités pour chacun de trouver sur quoi s'appuyer pour se reconstruire.

L'objectif prioritaire est que chacun trouve ou retrouve **l'estime de soi, l'envie et l'autonomie** qui lui permettent d'élaborer un projet pour l'avenir. L'accompagnement est donc global et adapté aux situations individuelles. Il est aussi **transversal à toutes les activités et à toutes les personnes engagées** à la ferme, encadrants salariés et bénévoles, qui offrent tous aux résidents écoute et disponibilité.

A l'image de la majorité des personnes détenues en France, le niveau scolaire et la qualification des résidents de Moyembrie sont peu élevés, leur état de santé est en moyenne plus dégradé, les liens avec la famille et les proches, lorsqu'ils existent, se sont distendus, les problèmes d'addiction sont fréquents.

En réponse à ces difficultés, nombreux sont ceux qui profitent du passage à la ferme pour entamer **des démarches de soins** auxquelles ils n'avaient pas toujours accès en détention, notamment auprès de spécialistes (dentistes, ophtalmologistes, cardiologues). Beaucoup poursuivent aussi un suivi médical commencé en prison, en particulier en matière d'addiction et de santé mentale.

Le temps passé à la ferme permet aussi de remettre à jour, le cas échéant, **la situation administrative** (carte d'identité, compte bancaire, permis de conduire, impôts, etc.).

Les sorties de toutes sortes proposées visent une **ouverture au monde extérieur** indispensable à la réinsertion et un ré-approvisionnement du regard de l'autre.

Lorsque le temps est venu de penser l'après Moyembrie, les membres de l'association accompagnent chacun dans sa **recherche d'un travail et d'un logement**. Mais « *la réinsertion, c'est à nous de la faire* » disait Jean-Philippe, ancien résident. Les salariés et bénévoles sont là pour accompagner et non pour faire « à la place ».

*« Quand je suis sorti de prison il y a huit mois, j'étais vraiment perdu. Je ne savais plus ce que c'était que l'argent. Pour acheter un portable, j'ai donné mon portefeuille au gars et j'ai dit : « servez-vous ». Je comprenais plus rien, j'étais perdu. Là aujourd'hui, je suis prêt à sortir. J'ai confiance. »*

### *Un espace où se réapprend la liberté.*

Dans ce cadre, **le respect** est une notion fondamentale. Respect de soi, des uns et des autres, des biens et des engagements pris.

Le réapprentissage de la liberté passe également par **la confiance**, accordée au quotidien et base de l'accompagnement proposé. En prenant conscience de sa propre responsabilité, chacun participe à l'œuvre collective et à sa réalisation personnelle. **Ni murs, ni barreaux à la ferme** : le cadre est contraignant mais le respect des règles repose sur la confiance. Au-delà, les résidents ne quittent les 24 hectares de la ferme qu'accompagnés d'un encadrant, sur autorisation pour des rendez-vous administratifs ou médicaux, ou encore avec une permission de sortie accordée par le juge.

Les résidents sont nombreux à témoigner du tournant qu'a représenté la ferme dans leur vie, qui leur a permis de retrouver confiance et estime d'eux-mêmes et de **se projeter de manière positive dans la vie**. Certains restent mêmes bénévoles, quelques-uns sont devenus encadrants, beaucoup donnent des nouvelles et reviennent lors d'occasions festives.

*« La vie c'est un train. Et quand tu sors, tu te rends compte que le train ne t'a pas attendu. On peut pas te faire sortir d'une prison avec tes affaires dans des sacs poubelles sur le trottoir, et te dire « ça y est, t'est libre ». Ça c'est une liberté ? Sans sous, sans rien ? Non. Venir un an à la ferme, pour se reconstruire, ça oui, c'est un début de liberté. »*

## Un projet collectif, riche d'une diversité d'engagements

L'organisme de gestion de la Ferme de Moyembrie est une association (loi 1901), dont le projet est mis en œuvre par une équipe de huit encadrants salariés, un bureau très engagé, un conseil d'administration nombreux et une quarantaine de bénévoles actifs.

Les parcours et les profils des salariés sont extrêmement variés, offrant aux résidents une multiplicité de regards et d'interlocuteurs. Chacun a sa fonction propre et tous participent à la vie collective et à l'accompagnement individuel. Au sein de l'équipe, **tous les salariés sont au même niveau et les décisions sont prises en commun**. La cohérence et la solidarité dans l'application des règles de vie sont essentielles, de même que **le regard neuf posé sur chacun**.

Les bénévoles, engagés à long terme ou de manière temporaire, pour quelques heures ou plusieurs jours par semaine, soutiennent le fonctionnement de la ferme, proposent différentes activités et participent ainsi à l'ouverture des résidents au monde extérieur.

*Le projet de la ferme de Moyembrie est résolument tourné vers l'avenir. A l'échelle individuelle, il s'attache à redonner à chacun des résidents le désir et la force de se projeter et de décider de sa vie. Plus largement, il tend à construire durablement un « vivre ensemble » en réunissant au quotidien ceux qui ont été exclus par la prison, des salariés, des bénévoles, des membres des AMAP et une diversité d'acteurs. Enfin, dans son choix d'une agriculture biologique, la ferme de Moyembrie fait sienne la nécessité de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.*

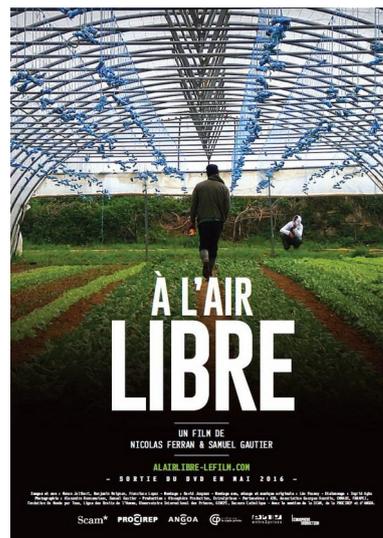
*« Si j'étais sorti avec rien, j'aurais fait des bêtises. Grâce à eux, j'ai repris le goût de vivre et de reprendre confiance dans les gens, et pour moi c'est important. »*

### La ferme de Moyembrie en images

La ferme fait régulièrement l'objet de reportages dans la presse. Deux documentaires permettent de découvrir la ferme en détail :

**A l'Air Libre**, de Samuel Gautier et Nicolas Ferran, 2016. Disponible en DVD. [www.alairlibre-lefilm.com](http://www.alairlibre-lefilm.com)

**Reprendre place sur terre**, de Yohan Laffort, 2015, France Télévisions.



## La Ferme de Moyembrie en chiffres

### Les hommes et les femmes

- **25 travailleurs en insertion** dont 20 résidents en placement extérieur hébergés à la ferme.
- **7 encadrants salariés, 2 veilleurs et une quarantaine de bénévoles** engagés pour la Ferme et pour contribuer à la réalisation du projet de vie des résidents.
- **500 personnes accueillies depuis 2000**. 153 demandes d'admission reçues de la part de personnes détenues en 2017, 55 personnes accueillies en 2017

### Le parcours des résidents

- **9 mois de présence à la ferme** en moyenne : un temps qui permet de reprendre ses marques après la prison et de préparer la suite, et qui est volontairement limité pour rester un tremplin vers la sortie.
- **60 % de sorties dynamiques au regard de l'emploi** : en 2016, trois mois après avoir quitté la ferme, 17 personnes sur 28 étaient en emploi, en formation, dans une communauté Emmaüs ou retraité. Toutes sortent avec une solution de logement ou d'hébergement.
- **2 tiers des résidents** reçoivent des visites ou vont voir leurs proches lors de permissions de sortie, préparant ainsi progressivement leur avenir après la ferme.

### La production agricole

- **40 chèvres** pour la production de lait et la fabrication des fromages et yaourts, **200 poules pondeuses**.
- **140 paniers de légumes** distribués à six AMAP chaque semaine

### Le modèle économique

- **25 %** du budget est couvert par les **ressources propres de la ferme**.
- **35 € par jour** : un placement extérieur à la Ferme de Moyembrie coûte 3 fois moins cher à l'administration pénitentiaire qu'une place de prison.

## Historique

En 1990, **Jacques et Geneviève Pluinage**, un couple d'ingénieur agronome arrivé à l'âge de la retraite, vend tous ses biens et achète les 24 hectares du domaine de Moyembrie. Toute sa vie, au sein de différentes institutions, Jacques avait œuvré au développement d'exploitations agricoles « viables, vivables et reproductibles », faisant passer « les éleveurs avant la technique », préfigurant le développement durable avant l'heure. A la Ferme de Moyembrie, le couple a pour projet de **vivre du travail de la terre, avec des personnes en difficulté, qui cherchent un lieu où habiter**. Jacques est visiteur de prison et il commence par accueillir des personnes rencontrées en détention, qui ne savent où aller à leur sortie de prison. Ils partagent ensemble **une vie familiale et les travaux de la ferme**, sans autres ressources que leur production.

C'est au début des années 2000 qu'**une juge d'application des peines découvre la ferme** et propose d'y confier des personnes détenues sous le régime du « placement extérieur ». La ferme de Moyembrie s'ouvre ainsi à d'autres partenaires, son action prend de l'ampleur et se professionnalise.

- **1990** Jacques et Geneviève Pluinage s'installent à la ferme de Moyembrie, commencent à cultiver des légumes et à accueillir des personnes à leur sortie de prison.
- **2000** Les premiers salariés sont embauchés pour soutenir l'activité de la ferme. Jusque-là, le projet reposait entièrement sur l'engagement de ses fondateurs et du bénévolat.
- **2002** La ferme de Moyembrie devient **une association**, « l'Organisme de gestion de la Ferme de Moyembrie » est créé.
- **2004** Les premières conventions sont signées avec **les Services Pénitentiaires d'insertion et de probation** pour accueillir des personnes détenues en chantier extérieur.
- **2007** L'AMAP de Montreuil est créée pour la commercialisation des légumes. Depuis, cinq autres **Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** se sont créées autour de l'activité maraîchère de la Ferme de Moyembrie.
- **2007** La ferme de Moyembrie, qui a choisi dès le début une agriculture respectueuse de l'environnement, obtient le **Label Agriculture Biologique**.
- **2009** La Ferme de Moyembrie rejoint le réseau **Emmaüs France**.
- **2011** La ferme de Moyembrie se lance dans la fabrication de fromages de chèvre et est **primée à la Foire aux fromages de la Capelle**. Depuis, ses productions laitières ont été récompensées à ce concours chaque année.
- **2016** En réflexion constante depuis des années sur son fonctionnement, l'association acte en assemblée générale que le projet de Moyembrie est porté par un conseil d'administration bénévole et par une **équipe encadrante salariée organisée de manière horizontale**.
- **2018** La Ferme Emmaüs-Lespinaissière, dans l'Aude, ouvre ses portes à six premiers résidents : elle est le premier fruit d'une **démarche d'essaimage du modèle Moyembrie**.

*« La ferme m'a permis de retravailler, d'apprendre à dialoguer avec les personnes de l'extérieur, des personnes qui ne nous jugent pas. C'est aussi réapprendre la vie au quotidien, refaire à manger, avoir un appartement, sa propre voiture »*

## Une diversité de partenaires

Pour mettre en œuvre son projet, la ferme de Moyembrie s'appuie sur une diversité de partenaires :

- Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Aisne,
- Les juges d'application des peines de Laon,
- La DIRECCTE,
- La Préfecture de l'Aisne,
- La Direction départementale de la cohésion sociale,
- Le Conseil départemental de l'Aisne,
- La municipalité de Coucy-le-Château Auffrique,
- Pôle emploi.

Bien intégrée dans son environnement, la ferme agit également en lien avec les associations locales, les médecins, pharmaciens et commerçants du village, les communautés Emmaüs avoisinantes.

Au niveau national, la Ferme de Moyembrie est membre du **réseau Emmaüs France** et de la **Fédération des Associations Réflexion-Action Prison et Justice (FARAPEJ)**.

En tant que structure agricole, elle est affiliée à l'association **Bio Hauts-de-France**, à la **Fédération des AMAP de Picardie (FAMAPP)** et au **Mouvement inter-régional des AMAP (MIRAMAP)**.



## Nous contacter

- **Vous êtes détenu ? Un de vos proches est incarcéré ou vous accompagnez des personnes en détention ?**

Nous proposons à toute personne qui souhaite intégrer la Ferme de Moyembrie de nous écrire pour en faire la demande. Nous prenons ensuite contact avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation concernés puis, si l'accueil à la ferme est envisageable, une journée de visite en permission de sortie est organisée.

**Ferme de Moyembrie** - 17, Route de Moyembrie - 02380 Coucy-le-Château Auffrique

- **Vous êtes membre d'une AMAP ou vous souhaitez des renseignements sur l'activité agricole de la ferme ?** Écrivez-nous à [amapmoyembrie@gmail.com](mailto:amapmoyembrie@gmail.com)
- **Vous êtes journaliste ?** Nous vous répondrons sur [amapmoyembrie@gmail.com](mailto:amapmoyembrie@gmail.com)
- **Pour toute autre demande**, vous pouvez nous joindre par courriel : [ogfm@hotmail.com](mailto:ogfm@hotmail.com)